

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KHAZAM INVEST »

Siège Angré Djorogobité 2bs 2018 en face de la
chefferie Djorogobité, Lot 880, Ilot 95

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17/10/2024 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 24/10/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
KHAZAM INVEST »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

-La gestion immobilière, la construction et la réhabilitation de bâtiments ;

-La propriété, la vente, la location, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme, de tous biens immobiliers ;

-Tous travaux de bâtiment, la fourniture de tous matériels de construction et divers ;

-Toutes opérations financières, ou d'investissements, mobiliers ou immobiliers, se rattachant à l'objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Angré Djorogobité 2bs 2018 en face de la chefferie Djorogobité, Lot 880, Ilot 95

Dirigeant(s) M DIABAGATE BASSIRAPHA
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00175 du 06/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68048/GTCA/RC/2024 du 06/11/2024

